

MAIRIE d'AIGNAN  
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du Jeudi 24 Septembre 2020 à 20 heures 30

L'an deux mille vingt, le jeudi 24 septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en raison du Covid 19, à la salle polyvalente, rue du Bataillon de l'Armagnac sous la présidence de Monsieur PERES Gérard, Maire d'Aignan.

**Etaient présents** : AURENSAN Michel – BARATAULT Philippe – BARNADAS Mathieu – CALLAC Marie-Pierre – CHANUT Michel – DALY Géraldine – DARBAS Jean-Yves – GARCIA Grégory – GARROS Marc – LAGARDE Michel – LETELLIER Patrick – SARNIGUET Chantal – TOUJA Noémie –

**Etait absente et excusée** : Mme PESQUIDOUX Valérie, ayant donné procuration à Mme SARNIGUET Chantal

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès verbal de la séance du 30 juillet 2020

Madame Marie-Pierre Callac est désignée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

**Travaux peinture salle polyvalente**  
**Renégociation contrats gaz et électricité**  
**Loyer M. Morsia**  
**Décisions modificatives commune et assainissement**  
**Emploi mission locale contrat PEC**  
**Modification délégation, Syndicat Mixte Midour Douze – Siebag et Sictom**  
**Questions diverses**

<b>Travaux de peinture à la salle polyvalente</b>
---

Monsieur le Maire détaille les différents travaux de peinture effectués à la salle polyvalente et indique qu'il convient pour harmoniser l'ensemble de peindre les murs de la scène ainsi que le revêtement bar et scène.

Il propose au vote, le devis de M. Eric VIENNE d'un montant HT de 2520 €uros et 3024 € TTC.

Le conseil municipal approuve ces travaux à l'exception de MM LAGARDE, LETELLIER, et AURENSAN qui s'abstiennent.

## Renégociation contrats gaz et électricité

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur DARBAS Jean-Yves, Adjoint au Maire qui précise que les propositions étant arrivées tardivement, les devis concernant la fourniture d'électricité seront examinés lors d'une prochaine réunion du conseil.

Il détaille les offres des fournisseurs ayant répondu, à savoir :

Projection pour l'année 2021	EDF	ANTARGAZ	ALVEA
	22 318,33	17541,97	19611,05

Monsieur DARBAS ajoute qu'à consommation égale et après examen des termes fixes, variables et diverses taxes, il s'avère que la société ANTARGAZ fait la meilleure offre ; un contrat d'une durée de 38 mois pourrait être signé pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 31 décembre 2023.

Les membres du conseil approuvent le choix d'ANTARGAZ pour la fourniture en gaz des divers bâtiments communaux sauf MM AURENSAN et GARCIA qui s'abstiennent.

## Loyer M. MORSIA

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M. MORSIA, locataire d'un appartement à l'école qui demande une remise exceptionnelle de son loyer. Il indique avoir été privé de douche durant deux mois, la cabine étant cassé et les travaux de remise en état ayant tardés.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, en accord avec le trésor public, une diminution de 50 € sur la prochaine facturation assainissement.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

## Décisions modificatives commune et assainissement

### *Commune*

Monsieur le Maire explique qu'en raison du vote tardif du budget, l'achat du Tiralo pour la base de loisirs et d'un débroussailleur a été réglé en fonctionnement ; il souhaite les inscrire en investissement afin de pouvoir bénéficier du reversement de la TVA. Les dépenses seraient virées de l'article 60632 aux articles 2158 et 2188.

Accord

### *Service Assainissement*

Diverses annulations de facture en début d'année n'ont pas été prises en compte au moment de l'élaboration du budget, il convient de prendre la décision modificative suivante afin de régulariser les écritures :

Article 706129 – 238 €

Article 6156 – 65 € 10

Article 673 +303 €10

Avis favorable

## Emploi mission locale contrat PEC

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Chantal SARNIGUET qui signale qu'il conviendrait de recruter un jeune pour les activités aux terrains de football et tennis comme les années précédentes. Elle annonce qu'un candidat pour un contrat PEC (Parcours emploi compétences) avait été pressenti mais ne remplissant pas tous les critères, il n'a pas pu être retenu.

Le choix d'un emploi civique pourrait être décidé si un candidat remplit les conditions nécessaires à son embauche.

A suivre.

## Modification délégation, syndicat Mixe Midour Douze - Siebag et Sitcom

Monsieur le Maire, à la demande de la Préfecture propose à l'assemblée la modification des délégations figurant sur 2 délibérations du mois de juillet dernier, pour les syndicats Midour Douze - Siebag et Sitcom.

En effet, ces propositions de délégations doivent être signifiées aux différents syndicats mais ne peuvent pas figurer sur les délibérations car les nominations dépendent uniquement des dits syndicats.

Monsieur le Maire sollicite les membres du conseil municipal pour corriger les documents, l'assemblée émet un avis favorable.

## Questions diverses

### ► Camion épicerie

Madame Hebert, commerçante souhaite effectuer une tournée sur la commune le mercredi et le samedi pour vendre divers produits principalement bio, locaux et vrac.

Avis défavorable.

### ► Catastrophe naturelle sécheresse

La demande doit être redéposée début 2021, car les services préfectoraux attendent de recevoir le compte rendu annuel de météo France avant d'examiner les dossiers.

### ► Journal de la commune

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le futur journal de la commune comprendra une consultation à l'attention des administrés sur l'usage de la sirène située à la mairie.

### ► Commission Bâtiments

Monsieur le Maire donne la parole à M. GARROS responsable de la commission bâtiments qui résume la réunion qui s'est tenue le 15 septembre dernier :

#### **-Dojo**

2 projets à chiffrer pour la mise en accessibilité soit une rampe sur le coté soit une porte sur l'avant du bâtiment

#### **- Maison Dupuy**

Remontée d'humidité dans l'un des logements, il faut trouver une solution avant de continuer les travaux.

#### **- L'ancienne salle des fêtes**

Suite à visite de sécurité du Sdis, contrôle des travaux par l'Apave – revoir certaines protection anti-feu.

### **- Eglise de Lartigue**

Quelques tuiles à remettre en place, nettoyage toiture

### **- Toit cabinet des Kinés**

Un zinc à poser pour éviter le passage de la pluie lorsqu'elle est associée au vent. Devis demandé à M. BOP

### **- Logement Ancien collège**

Installation d'une hotte aspirante et révision de la VMC existante

#### **► - Salle technologie**

Madame Sarniguet s'est rapprochée du conseil départemental pour la salle de technologie construite sur une parcelle communale. La situation sera régularisée par l'éducation nationale et le département afin que ce local, qui comprend 2 salles, revienne de droit à la mairie.

Un local pourrait être mis à disposition de l'Association Les Tirs Ailleurs.

A suivre.

#### **► - Eglise Saint Saturnin**

Une plaque de plâtre tombée due à une fuite par des tuiles déplacées. L'Eurl BOP a fourni un devis. Monsieur le Maire insiste sur l'urgence à procéder aux réparations. D'autres devis seront sollicités.

A suivre dans les meilleurs délais.

#### **► - Tracteur-Tondeuse**

M. DARBAS se renseigne sur l'éventuel achat d'un tracteur neuf ou d'occasion, avec ou sans bac de ramassage.

#### **► Compte rendu Syndicat d'aménagement des bassins du Midour et de la Douze**

Monsieur CHANUT président réélu résume la dernière assemblée générale, les élections du bureau et l'enquête sur les problématiques inondation et ruissellement des eaux.

#### **► Compte rendu Voirie - M. LETELLIER**

Gros dégâts sur les routes, appels d'offre à la fin du mois

#### **► Compte rendu SICTOM - M AURENSAN**

Election du bureau

#### **► Compte rendu SIEBAG - Mme SARNIGUET**

Renouvellement du bureau

#### **► Compte rendu Associations – Mme TOUJA**

Une grande partie des associations aignanaises a été rencontrée, très bons retours.

#### **► Centre intercommunal médical – Mme SARNIGUET**

La communauté de communes Armagnac Adour travaille sur un projet de création d'un centre de santé intercommunal avec 3 voire 4 postes de médecins salariés et une secrétaire médicale dans des locaux réhabilités ou loués à Riscle. Des antennes médicales à Aignan et Viella sont prévues. Pour détenir cette compétence supplémentaire « Politique publique de santé d'intérêt communautaire » une modification des statuts est nécessaire et l'accord en sera sollicité auprès de toutes les communes de la CCAA.

Question de M. BARNADAS, pourquoi une implantation à Riscle et non à Aignan ?

A suivre.

► Eboulements rue de l'Abbé Monlezun

Question de M. AURENSAN sur l'avancée des travaux. Monsieur le Maire lui indique qu'en raison de l'épidémie de Covid, un dégagement partiel de la voie prévu et pris en charge par la CCAA a été retardé. Les travaux qui auront lieu prochainement permettront de traverser la rue et d'accéder aux compteurs gaz.

► ONF

Monsieur le Maire a rencontré M. DRUILLET, nouvel agent ONF. Plusieurs sujets ont été abordés dont une proposition de coupe et le plan d'aménagement de la forêt.

A suivre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures 35 minutes.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'AIGNAN, pour être affiché le 30 septembre 2020 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Aignan, le 30 septembre 2020

Le Maire,

Gérard PERES